

Sur 100 € de dépenses publiques en 2024

Guide enseignant · SES-EMI · 55 minutes · 9 octobre 2026

Question : Quel total faut-il connaître avant d'interpréter une part de dépenses publiques ?

Objectif : produire une conclusion justifiée par des références. Aucune opinion politique n'est évaluée. Support pilote, à relire et adapter par l'enseignant ; aucune validation institutionnelle revendiquée.

Préparation : imprimer les pages 2 et 3 pour les élèves ; garder le corrigé page 4. Prévoir un accès aux liens originaux ou leurs impressions et, pour les calculs, une calculatrice. Toutes les réponses factuelles sont renseignées dans ce support. Les liens ont été consultés le 9 octobre 2026.

Déroulé proposé

Temps	Travail	Résultat attendu
0-5 min	Question initiale	Quel total représente 100 € ?
5-15 min	Carte d'identité	Année, champ, unité, producteur, statut
15-30 min	Calculs	Parts et contrôle des arrondis
30-45 min	Contre-lecture	Corriger trois titres fictifs
45-55 min	Conclusion	Rédiger une légende et une limite

Précautions de lecture

Le document original est l'autorité pour ce qu'il établit. Une fiche de synthèse ou une qualification affichée sur le site peut être discutée, voire corrigée. La rubrique Programme expose des propositions éditoriales ; elle n'est pas le corpus documentaire de cette séance.

Retour après l'essai

Durée réelle, consigne difficile, lien inaccessible, modification utile : un retour de cinq minutes aide à améliorer la séance. Aucun nom d'élève n'est nécessaire. Contact : contact@memoiresdefrance.com.

Document — dépenses publiques de 2024

Source : Insee, Insee Première n° 2093, publication du 5 février 2026, figure 2b. [Consulter la publication originale.](#)

Unité : milliards d’euros courants. **Champ :** Ensemble des administrations publiques françaises (S13). **Statut :** données 2024 provisoires dans cette publication. Exercice figé sur ce millésime, consulté le 9 octobre 2026.

Fonction	Montant (Md€)
Services généraux	181
Défense	54
Ordre et sécurité publics	52
Affaires économiques	166
Protection de l’environnement	30
Logement et équipements collectifs	42
Santé	261
Loisirs, culture et culte	43
Enseignement	149
Protection sociale	693
Total publié	1 672

Consignes de calcul

Part d’un poste = montant du poste ÷ total publié × 100. Arrondir seulement le résultat final au dixième.

Les dix montants sont ceux de la figure arrondie. La ligne « autres fonctions » n’est pas ajoutée : elle regroupe déjà plusieurs lignes reproduites ici. Les révisions ultérieures de la série ne sont pas injectées automatiquement dans cette fiche.

Titres fictifs à corriger

- « Voici exactement où vont vos impôts. »
- « La part d’un poste baisse entre deux années, donc son montant baisse. »
- « Une courbe baisse après une réforme, donc cette réforme en est la cause. »

Le deuxième titre suppose deux années : le tableau d’une seule année ne suffit pas à contrôler cette évolution. Ces trois phrases sont des exercices, pas des citations de l’Insee.

Fiche élève — SES-EMI

Sur 100 € de dépenses publiques en 2024

Nom : _____ Classe : _____ Date : _____

Utilisez les documents de la page précédente. Citez la référence ou le passage précis pour chaque réponse.

1. Complétez la carte d'identité : année mesurée, date de publication, producteur, unité, périmètre et statut. S'agit-il seulement du budget de l'État ?

2. Calculez la part de la santé et celle de l'enseignement sur 100 € de dépenses publiques. Arrondissez à un chiffre après la virgule et montrez le calcul.

3. Additionnez les dix montants. Retrouvez-vous le total publié ? Expliquez pourquoi un tableau arrondi peut présenter cet écart, sans inventer un poste manquant.

4. Corrigez ces titres fictifs : « Voici exactement où vont vos impôts » ; « La part d'un poste baisse entre deux années, donc son montant baisse » ; « Une courbe baisse après une réforme, donc cette réforme en est la cause ».

5. Écrivez une légende qui conserve année, unité, périmètre, source et caractère provisoire. Ajoutez une conclusion que le tableau ne permet pas.

Corrigé — SES-EMI

Sur 100 € de dépenses publiques en 2024

Réponses attendues, à conserver côté enseignant. Les variantes qui gardent le sens documentaire et les limites sont recevables.

1. Année mesurée : 2024. Publication : 5 février 2026. Producteur : Insee. Unité : milliards d'euros courants. Champ : ensemble des administrations publiques françaises, pas seulement l'État. Statut dans ce millésime : provisoire.

2. Santé : $261 \div 1\,672 \times 100 = 15,61\dots$, soit 15,6 %. Enseignement : $149 \div 1\,672 \times 100 = 8,91\dots$, soit 8,9 %. Le dénominateur est la dépense totale de 1 672 milliards, ni le PIB ni les recettes fiscales.

3. La somme des montants arrondis est 1 671 milliards ; le total publié est 1 672 milliards. Arrondir chaque composante puis additionner peut différer de l'arrondi du total. Il n'est pas justifié de créer une fonction supplémentaire pour combler cet écart.

4. Premier titre : répartition des dépenses des administrations publiques, et non affectation individuelle d'un impôt. Deuxième : il faut aussi les totaux des deux années et une unité comparable. Troisième : l'ordre chronologique ne démontre pas la causalité ; une évaluation est nécessaire.

5. Exemple de légende : en 2024, la santé représente environ 15,6 % des dépenses des administrations publiques françaises, d'après le tableau arrondi de l'Insee publié le 5 février 2026 ; données provisoires. Le tableau ne mesure ni l'efficacité de cette dépense ni la contribution personnelle d'un contribuable.

Évaluation

Sur 10 : carte d'identité 2 ; calculs et dénominateur 3 ; arrondis 1 ; correction des titres 2 ; légende et limite 2.

Ne pas noter l'adhésion à une opinion politique ni l'accord avec le classement du site. Un désaccord étayé par un document reste recevable.